



délai d'enregistrement de modifications de statuts d'ASL

Par **verso**, le **21/02/2021 à 14:51**

Bonjour,
Une AG a voté la modification des statuts en janvier 2020.
Un notaire a été chargé de procéder à l'enregistrement en préfecture de ces modifications.
Rien n'a été fait en janvier 2021.
Y a-t-il un délai de forclusion pour enregistrer une modification des statuts d'une ASL ?

Par **Tisuisse**, le **22/02/2021 à 06:00**

Bonjour,
Pourquoi être passé par un notaire ? Le Président de l'ASL ne pouvait-il pas faire ces démarches directement, non ?

Par **verso**, le **22/02/2021 à 11:09**

[@Tisuisse](#)
Bonjour
Merci pour ce post. J'ignore pourquoi le pdt de l'ASL n'a pas fait la formalité lui-même.
Ma question demeure : Est-il encore possible de faire enregistrer les modifications votées en janvier 2020.

Par **Tisuisse**, le **22/02/2021 à 12:34**

Bien entendu mais cela doit être fait par le Président de l'ASL ou un membre mandaté par ce président.